

TRADUCTION DE L'ARABE

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ DE GABES
ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS DE GABES

N°2013/4232

DIPLOME

Vu la loi n°75-75 du 14 novembre 1975 relative à la création de l'École Nationale d'Ingénieurs de Gabes
Vu le décret n° 92-1932 du 02 novembre 1992 déterminant les organismes autorisés à signer les Diplômes Scientifiques Nationaux
Vu le décret n°95-2602 du 25 décembre 1995 fixant le cadre général des études et les conditions requises pour l'obtention du Diplôme National d'Ingénieur et notamment en son article 16
Vu l'arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur du 25 juin 1998 relatif au régime des études et des examens appliqué à l'École Nationale d'Ingénieurs de Gabes
Vu les procès-verbaux des délibérations du jury des examens écrits pour l'année universitaire 2012/2013
Vu le procès-verbal des délibérations finales du jury de soutenance des projets de fin des études et de validation des stages du : 27 juin 2013

Délivre :

LE DIPLOME NATIONAL D'INGENIEUR
En Génie Electrique – Automatique

A Monsieur : **Nizar GHANMI**

Né le 18/10/1988 à Mdhilla Gafsa

Titulaire de la carte d'identité nationale n°06240664

Gabes, le 29 juin 2013

Le directeur

Najib Ben Jamaa

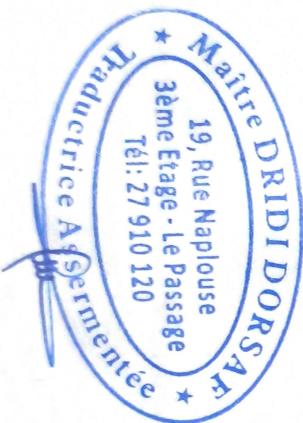
(signature)

Cachet : Ecole Nationale d'Ingénieurs de Gabes

ENIG

Tél : 75 392 380

Cachet sec



Note : Le présent diplôme n'est délivré qu'une seule fois.

28 AOÛT 2019